

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 septembre 2023

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 530)

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° CF197

présenté par

Mme Maximi, Mme Amrani, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Éliisa Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreoir, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

à l'amendement n° CF|178 (Rect) du Gouvernement

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer la deuxième phrase de l'alinéa 7.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, les députés du groupe LFI-NUPES invitent le Gouvernement à ne pas fonder ses perspectives de croissance sur des invocations illusoires.

Jusque là, les perspectives d'inflation ont systématiquement été sous-estimées par le Gouvernement. L'hypothèse de 4,2 % en 2023, et pire, 2,4 % dès 2024 apparaît dès lors comme une nouvelle sous-estimation. Dans sa dernière note de conjoncture, l'INSEE s'attend à une inflation en moyenne annuelle de 5 % pour 2023.

En l'absence d'indexation des salaires sur l'inflation que le Gouvernement nous refuse, cette inflation affecte mécaniquement la consommation des ménages. La consommation de biens alimentaires s'est écroulée de 10 % entre décembre 2021 et juin 2023, une première depuis la seconde guerre mondiale ! Au niveau global, L'OFCE a calculé que la réduction du pouvoir d'achat devrait être comprise entre 1,2 % et 2 % fin 2023 par rapport à la situation de fin 2021. Cela

représente une baisse de 120 à 190 euros par unité de consommation et par trimestre. En parallèle, les salaires stagnent, notamment en raison de la politique de chèques et de primes du Gouvernement : comme l'a démontré l'INSEE, 30 % des primes votées par l'exécutif seraient devenues des salaires pérennes et des cotisations en l'absence de cette fuite en avant absurde.

Par conséquent, nous proposons la suppression de cette phrase bien hasardeuse au regard de la situation actuelle de la consommation populaire en France.